



Info-parents

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

Bonjour à toutes et à tous !

C'est sous beaucoup de changements que se vivra notre année scolaire 2026-2027.

Notre thème sera donc 🎨 ✨ **Un nouveau chapitre, de nouvelles aventures !** ✨ 🎨

Vos enfants vivront plusieurs activités en début d'année et nous aurons même un concours à vous proposer pour une belle collaboration en famille.

Le journal Info-parents que vous recevez aujourd'hui par courriel se veut un bulletin d'information destiné aux familles que vous pourrez lire dès les premiers jours de chaque mois, lequel sera également disponible sur le site de l'école à l'adresse <http://paulvi.csp.qc.ca/>. Vous y trouverez les dates importantes, les activités prévues dans le mois et des informations sur ce qui se vit dans l'école.

Toute l'équipe école est engagée et prête à offrir à vos enfants une belle année scolaire remplie de projets et d'activités d'apprentissage. Nous souhaitons mettre en place un climat propice aux apprentissages et favoriser la réussite des élèves.

Malgré les changements et le portrait changeant de notre école cette année, nous tenons également à souligner votre apport important dans la réussite de nos élèves, vos enfants, et apprécions votre soutien, votre collaboration et votre implication. Pour élever un enfant, ça prend un village !

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire 2026-2027

Bonne lecture !

Dates à retenir

1^{er} septembre : Rentrée scolaire au primaire, rentrée progressive pour les élèves du préscolaire
1^{er} septembre : rencontre des parents des élèves du préscolaire (18h30)
7 septembre : Fête du travail, congé pour tous
10 septembre : Fête de la rentrée – remis au 11 septembre en cas de pluie.
16 septembre : rencontre des parents des élèves du primaire suivi de l'assemblée générale des parents
18 septembre : journée pédagogique. Les élèves sont en congé, mais le service de garde est ouvert.
29 septembre : prise des photos scolaires

HORAIRE

Préscolaire : 8 h 15 à 11 h 10 et 12 h 25 à 14 h 12
Primaire : 8 h 20 à 11 h 40 et 13 h 05 à 15 h 25
Service de garde : 7h00 à 18h00

POUR NOUS JOINDRE

Notez que vous devez ne retenir qu'un seul numéro de téléphone :

Administration de l'école et absence : poste 0 Service de garde
: poste 6

450 655-8930

ABSENCE ET RETARD

Comme les années précédentes, nous vous demandons d'aviser le **secrétariat** de l'école **EN TOUT TEMPS** par courriel paul-vi@cssp.gouv.qc.ca, par téléphone [450 655-8930](tel:450-655-8930), **poste 0** ou via Mozaik Parents de toute absence ou retard de votre enfant, et ce, **avant 8 h 20 le matin**. Il est important de préciser le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence. Merci d'aviser également le **service de garde**, au poste 6, s'il y a lieu.



Info-parents

DOCUMENTS IMPORTANTS DE LA RENTRÉE

Vous recevrez des documents importants. Il est essentiel d'en prendre connaissance et de les retourner à l'école, le plus tôt possible, complétés et signés, s'il y a lieu.

TRANSPORT (AUTOBUS) ET DÉBARCADÈRE

Les attestations de transport sont maintenant disponibles sur Mozaik Parents, et ce, depuis le 21 août 2026. Pour plus de détails, veuillez consulter le lien ci-contre : <https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/transport-scolaire/>

ARRIVÉE À L'ÉCOLE LE MATIN (voir le plan en annexe)

Voici les consignes à respecter lors de l'arrivée à l'école le matin :

Les élèves qui fréquentent le service de garde

Ils doivent passer par la porte habituelle qui se situe près du débarcadère. Le parent va le reconduire jusqu'à l'accueil, donne la présence de l'enfant et sort par la suite.

Les élèves marcheurs

Ils doivent se rendre sur la cour à partir de 8 h 05. Ils peuvent utiliser les chemins piétonniers, celui de la rue des Abbés-Primeau (il y a encore des travaux, donc cet accès pourrait ne pas être disponible à la rentrée scolaire) et celui adjacent au débarcadère d'autobus.

Les parents qui viennent reconduire leurs enfants en voiture (non inscrits au service de garde)

À partir de 8 h 05, ils doivent les déposer à l'entrée du chemin piétonnier sur la rue des Abbés-Primeau ou les déposer en avant de l'école. Ils devront utiliser les chemins piétonniers, celui de la rue des Abbés-Primeau et celui adjacent au débarcadère d'autobus.

La circulation, tant pour les véhicules que pour des marcheurs, dans le stationnement des employés est interdite.

SORTIE DES ÉLÈVES LE MIDI

Si votre enfant dîne chaque jour à la maison, nous vous remercions de lui donner un point de rencontre à l'extérieur de l'école afin d'éviter l'engorgement de l'entrée principale.

De plus, veuillez noter que le secrétariat est fermé pendant l'heure du dîner des élèves du primaire. Ainsi, si vous devez venir chercher votre enfant ou encore venir déposer des objets pour votre enfant, cela devra se faire par l'entrée du service de garde, située à l'arrière de l'école (porte 4).

RÈGLES DANS LA COUR D'ÉCOLE

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. Nous vous demandons **de ne pas entrer dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants.**

DÉPART LE SOIR

Nous ferons partir en premier les élèves transportés en autobus, suivis des marcheurs. Dans ce contexte, nous demandons aux parents utilisateurs du service de garde de ne pas se présenter à l'école avant 15 h 40. (sauf pour les élèves du préscolaire)

Lorsque vous venez chercher votre enfant au service de garde, vous vous présentez comme d'habitude à l'accueil. Vous ressortez à l'extérieur pour attendre votre enfant aussitôt qu'il a été nommé.

STATIONNEMENT INTERDIT

Nous vous informons qu'il est **interdit** de se stationner dans l'espace réservé aux autobus entre 7h45 et 15h45. Il en va de même pour le stationnement de l'école, lequel est réservé aux employés seulement, même si ce n'est que pour déposer votre enfant. Nous vous remercions de respecter la signalisation et la vitesse permise aux abords de l'école. Les virages en U (« U-turn ») sont interdits devant l'école. Il en va de la sécurité de tous nos élèves.



Info-parents



Attention «SYNDROME DE LA PORTE! »

Il entraîne un danger pour la sécurité et même la vie des enfants.

Si vous circulez dans une zone scolaire, sachez que le syndrome de la porte s’y répand très rapidement.

QU’EST-CE QUE C’EST ?

Trouble de comportement pouvant affecter les conducteurs qui déposent des enfants à l’école. La personne affectée a l’impression que l’endroit le plus sécuritaire pour déposer sa progéniture est situé le plus près possible de la porte, peu importe la signalisation en place et au détriment de la sécurité de tous les enfants.

SYMPTÔMES

- Arrêt en zone interdite
- Entrave à la circulation
- Entrave au débarcadère des autobus scolaires
- Stationnement en double

TRAITEMENT

- Bien identifier et respecter la signalisation
 - Suivre les règles du Code de la sécurité routière (CSR)
 - Posologie : au quotidien
- Source : Police de Gatineau*

Ville de Boucherville : En sécurité sur le chemin de l'école Paul-VI

La Ville reconduit sa **campagne « On vise 100 %, rien de moins! »**, qui vise à sensibiliser la population à la sécurité routière aux abords des écoles. Inspirée du bulletin scolaire, cette campagne rappelle qu’aucune erreur n’est permise lorsqu’il s’agit d’assurer la sécurité des enfants. boucherville.ca/securite-publique/en-securite-sur-le-chemin-de-lecole boucherville.ca/100pourcent

QUELQUES DATES IMPORTANTES

PREMIÈRE SOIRÉE PARENTS-ENSEIGNANTS

Veuillez noter les dates des rencontres avec les enseignants. Toutes les rencontres de parents se feront **en présence dans la classe de votre enfant**. Une invitation vous parviendra par l’enseignant(e) de votre enfant :

PRÉSCOLAIRE :	
✱ 1 ^{re} année :	• Le mardi 1 ^{er} septembre 18h30
✱ 2 ^e année :	
✱ 3 ^e année :	• Le mercredi 16 septembre 18h00
✱ 4 ^e année :	
✱ 5 ^e année :	
✱ 6 ^e année :	

PHOTO SCOLAIRE

Veuillez noter la date des photos scolaires : **le 29 septembre prochain**. L’horaire exact suivra par courriel.



Info-parents

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le mercredi 16 septembre est une date importante à retenir puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents au gymnase de l'école. À cette occasion, nous vous présenterons le bilan des activités de l'année 2025-2026. Nous procéderons ensuite à l'élection des membres du CÉ pour l'année 2026-2027. Nous vous rappelons que dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement exerce des fonctions et des pouvoirs importants pour l'école. La participation de parents de nos élèves à l'élaboration de certaines décisions est pour nous la preuve d'une étroite collaboration de l'école et de son milieu. Vous trouverez l'ordre du jour de cette assemblée à la fin de ce bulletin. Vous recevrez une invitation ainsi que l'ordre du jour sous peu.

Toutes les rencontres du conseil d'établissement sont publiques, vous êtes donc les bienvenus pour y assister. Le calendrier des rencontres vous sera communiqué dans l'Info-parents à chaque début de mois.

BÉNÉVOLES D'EXCEPTION

Merci aux parents membres de l'Organisme de Participation des Parents (OPP).

Merci monsieur Jonathan Gervais !

Cette année, les membres du conseil d'établissement ont reconnu l'apport incroyable de cette personne dans la vie de notre école.

Merci encore de tout cœur de la part du personnel de l'école, du conseil d'établissement et des élèves !

Les membres du conseil d'établissement de Paul-VI

INFORMATIONS GÉNÉRALES

POLITIQUE RELATIVE À UNE SAINTE ALIMENTATION ET À UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Le milieu scolaire se doit d'être un modèle pour les élèves. À cet effet, les écoles doivent se conformer aux trois orientations proposées par le ministère de l'Éducation.

- | | | |
|---------------|--|---------------|
| Orientation 1 | Offrir une alimentation variée et privilégier les aliments de bonne valeur nutritive | Orientation 2 |
| | Éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire | |
| Orientation 3 | Offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas | |

Nous vous rappelons qu'à l'école, les collations santé suivantes sont suggérées : **fruits, légumes et produits laitiers**. Comme nous pensons aux enfants sévèrement allergiques à l'école, **les arachides et toutes collations pouvant en contenir sont à éviter**.

SITE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web du Centre de services scolaire des Patriotes en cliquant sur <https://cssp.gouv.qc.ca/> Vous y trouverez l'Info-rentree 2026-2027 soit des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

ASSURANCE ACCIDENT ÉCOLIER (ASSURANCE-SCOLAIRE)

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. Le Centre de services scolaire détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.

En comptant sur vous et en vous assurant notre collaboration, toute l'équipe de l'école Paul-VI vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2026-2027 et un bon mois de septembre à tous !

Bonne rentrée !

Julie Rousselle, directrice de l'école Paul-VI

